



# LES REVUES



LA REVUE DE PARIS M. François-Marsal, que  
1<sup>er</sup> mars 1924 d'aucuns donnaient, il y a quel-  
ques semaines, comme l'héritier  
présomptif de M. de Lasteyrie, avait préparé, dit-on, un  
fort beau discours pour inaugurer ses fonctions à la tribune  
du Palais-Bourbon, après la chute du ministère Poincaré,  
sur la question du double décime. C'est ce discours qu'il  
s'est résigné, en désespoir de cause, à publier dans la  
*Revue de Paris*, sous le titre : *Finances et Politique*.

Ainsi eût parlé M. de La Palisse...

L'argumentation de M. François-Marsal tend ensuite  
à prouver :

1<sup>o</sup> Que dans une opération politique excellente comme  
celle de la Ruhr, les résultats financiers ont été pitoya-  
bles, parce que le gouvernement français a refusé de s'en-  
tendre avec l'Angleterre (l'Angleterre, c'est-à-dire les  
banquiers de la Cité.)

2<sup>o</sup> Que dans un pays « qui jouit, depuis que le mi-  
nistère Millerand a ramené l'ordre et le calme en mars et  
mai 1920, d'une situation politique et sociale sans nuage »,  
on en soit arrivé à de désastreuses mesures fiscales et qu'à  
une année du remboursement de 15 milliards de bons du  
Trésor et de crédit national à court terme, le gouverne-  
ment n'ait amorcé aucune politique financière d'amortisse-  
ment et de consolidation de la dette publique.

« Il est toujours vrai, débute M. François Marsal, de dire  
que la politique commande les finances et que le bon ou le  
mauvais état de celles-ci est la conséquence de celle-là.

« Mais on commettrait une erreur en voulant séparer la  
cause de l'effet, envisager l'une indépendamment de l'autre,  
travailler les finances dans une mauvaise politique, gérer la  
politique avec l'ignorance ou le dédain des finances. »

En conclusion, M. François-Marsal se permet une  
petite réflexion qui dénote un fin marxiste : « *Pas de  
politique féconde dans l'ignorance ou le mépris des réalités  
économiques.* »

Vraiment, M. Marsal est bien injuste envers M. Poin-  
caré, qui lui non plus ne méconnaît pas le marxisme.  
L'homme des banques, il est vrai, a quelque raison d'en  
vouloir à l'homme du Comité des forges. L'un don-  
nerait gros pour voir se reconstituer cette classe moyenne,  
éternelle pourvoyeuse d'emprunts et d'émissions — gloire  
des banques françaises ! L'autre se moque pas mal du  
bas de laine. Il n'a que faire d'épargnants et de petits  
rentiers. Il lui faut des ouvriers pour ses mines, ses hauts  
fourneaux et ses usines. Ce sont, en réalité, deux tenden-  
ces de l'activité capitaliste du pays qui s'opposent :  
concentration industrielle ; parasitisme bancaire.

Dans l'un ou dans l'autre cas, peu importe l'intérêt de  
la collectivité.

M. Marsal plaide pour le sien.



Dans ce même numéro, lord Robert Cecil parle du  
*désarmement et de la Société des Nations*.

Le vicomte Cecil trace de la guerre future un sombre  
tableau. Le fait est que ça ne sera pas drôle ! Pour

éviter à l'humanité cette catastrophe, le digne lord ne  
voit rien en dehors de la Société des Nations. Douce illu-  
sion. Seul, le pacte de la Ligue des Nations peut enlever,  
paraît-il, aux différents Etats la crainte des armements  
des Etats voisins, qui les pousse à s'armer eux-mêmes,  
jusqu'à ce que guerre s'en suive.

« *Et l'expérience a montré, déclare lord Cecil, que le  
Pacte, si ses obligations sont respectées, sera une arme très  
puissante contre la possibilité même d'une agression.* »

Un traité a même été préparé dans ce sens, continue  
lord Cecil, par la Ligue des Nations. « *Il est encore,  
naturellement, avoué-t-il avec une délicieuse naïveté, à  
l'état de projet.* »

Et voici ce merveilleux projet :

« *En premier plan, il s'ouvre par une déclaration non  
équivoque d'après laquelle une guerre d'agression est un crime  
international dont les hautes parties contractantes s'engagent  
solennellement et pour jamais à s'abstenir. En second lieu, son  
but explicite est d'apporter la sécurité, par un système com-  
biné d'assistance générale et mutuelle à toutes celles d'entre  
elles qui pourraient se trouver attaquées. Le but des articles  
qui, dans le traité, organisent ce système, est d'assurer à  
l'Etat qui serait l'objet d'une agression, une aide immédiate  
aussi large que possible...* »

« *Le projet de traité contient encore des articles entraî-  
nant la désignation, par le Consul, de l'Etat qui aura été  
l'agresseur.* »

Tout cela est bien beau, mais justement par quel mira-  
culeux principe de justice pourra-t-on reconnaître l'agres-  
seur et l'agressé ? Pour nous qui voyons avant tout en  
une guerre moderne un phénomène capitaliste — c'est  
pour cela que nous renions le principe de défense natio-  
nale en régime capitaliste — il ne peut y avoir, au sens  
propre du mot, ni agresseur ni agressé, naturellement par-  
lant. La guerre de 1914 et les révélations que nous avons  
eu ces dernières années sur les responsabilités de la guerre,  
nous le prouvent suffisamment. Un gouvernement pourra  
toujours justifier aux yeux de ses nationaux qu'il a été  
attaqué. De plus, une guerre moderne ne se passe plus  
de nation à nation. Comme elle est le fait de trusts inter-  
nationaux, elle englobe de part et d'autre des groupes de  
nations.

En fin de compte, l'agresseur sera toujours le groupe  
vaincu...

Il est vrai qu'en fin de compte, lord Cecil s'en remet  
aux peuples pour exiger que les gouvernements fassent  
honneur aux ergotements impliqués par le pacte de la  
Ligue.

S'en remettre aux peuples d'un tel soin, belle hypocrisie  
en régime démocratique.

Mais lord Robert Cecil a-t-il pensé qu'on pourrait  
bien plus efficacement lutter contre la guerre en mettant  
par terre le régime qui en sera toujours l'éternel fauteur ?

1<sup>er</sup> mars 1924 On en tient, en ce moment,  
MERCURE DE FRANCE au *Mercur*, pour les études  
sociales.

M. Jules de Gauthier pousse l'audace jusqu'à essayer  
d'analyser sous cet angle la double personnalité d'Arthur